

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ D'AUMOND**  
**Procès-verbal 2 août 2017**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 2 août 2017, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

M. Alphée Moreau  
M. Robert Piché

M. Mario Langevin  
Mme Dorothy St-Marseille

Absences motivées : M. Michel Robitaille  
M. Jean Giasson

Sous la présidence de M. le Maire Denis Charron. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire de séance.

**1.1 Vérification du quorum**

**1.2 Ouverture de l'assemblée**

**2017-08-A3593      Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin, appuyé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19h00.

Adoptée.

**2017-08-A3594      Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyée par le conseiller Alphée Moreau, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance**

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de la séance par le maire ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

**2. Adoption des procès-verbaux des séances antérieures**

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2017 ;

**3. Comptes payables**

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (juillet 2017) ;

4. **Sécurité publique**
5. **Voirie**
  - 5.1 Achat de matériaux granulaires-AUM-1704 – Octroi de contrat ;
  - 5.2 Balayage des rues ;
6. **Loisirs et culture**
7. **Hygiène du milieu et Environnement**
8. **Urbanisme, Développement et Industrie**
9. **Administration**
  - 9.1 Élection municipale du 5 novembre 2017 – Rémunération du personnel électoral ;
  - 9.2 Municipalité de Montcerf-Lytton – Révision de la politique d'assurance-emploi ;
  - 9.3 Rampe de mise à l'eau au Lac Murray – Installation d'un panneau camping interdit;
10. **Varia**
11. **Maire et conseillers**
12. **Correspondance**
  - 12.1 MRCVG – Cloche de récupération de textiles ;
  - 12.2 Mamot – Réponse à la réduction du nombre d'élus;
13. **Période de questions**
14. **Levée de l'assemblée**

Adoptée.

---

2. **Adoption des procès-verbaux**

**2017-08-A3595**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2017**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, appuyé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet tel que déposé.

Adoptée

3. **Comptes payables**

**2017-08-A3596**      **Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer**

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 juillet 2017 totalisent 198 528.19 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer : 135 748.73 \$  
Comptes payés : 28 383.79 \$  
Salaires : 34 395.67 \$

Chèque ou prélèvement annulé : Aucun

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, et appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Julie Cardinal  
Directrice générale

4. **Incendie et sécurité publique**

5. **Voirie**

**2017-08-A3597**

**Achat de matériaux granulaires-AUM-1704 – Octroi de contrat**

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 14 juillet 2017, un seul soumissionnaire a déposé une soumission pour les matériaux granulaires pour les travaux de voirie 2017 dont les résultats sont les suivants :

- Carrières Edelweiss
  - 5 000 t.m. de MG-20 11.85 \$/tonne métrique
  - 1 000 t.m. de MG-20b 9.90 \$/tonne métrique

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché appuyé par le conseiller Mario Langevin, et résolu d'octroyer le contrat pour les matériaux granulaires à Carrières Edelweiss pour un montant de 69 150.00 \$ plus taxes.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Julie Cardinal  
Directrice générale

**2017-08-A3598**

**Balayage des rues**

CONSIDÉRANT Que nous avons eu des recommandations concernant le balayage des chemins de la municipalité ayant du traitement de surface double ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille appuyée par le conseiller Mario Langevin, et résolu d’octroyer un contrat pour le balayage de ces chemins à Transport L. Morin pour un tarif de 100.00\$ de l’heure.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

6. **Loisirs et culture**
7. **Hygiène du milieu et Environnement**
8. **Urbanisme, Développement et Industrie**
9. **Administration**

**2017-08-A3599**

**Élection municipale du 5 novembre 2017 – Rémunération du personnel électoral**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d’élections et de référendums municipaux a été modifié;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons annuler la résolution 2017-07-A3588 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, et appuyé le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l’unanimité d’adopter le tableau suivant concernant la rémunération du personnel électoral pour l’élection du 5 novembre 2017 :

| Poste  |  |
|--|--|
| <b>Président d'élection</b> (lors d'un référendum, le greffier ou secrétaire- trésorier) | <b>536 \$</b> pour la tenue du scrutin   |
|  | <b>357 \$</b> pour la tenue du vote par anticipation   |
|  | <b>713 \$</b> pour la tenue du vote par anticipation si deux jours de ce vote  |
|  | Lorsqu'une liste électorale est dressée et révisée lors de l'élection, le montant le plus élevé entre <b>536 \$</b> et le produit de la multiplication du nombre d'électeurs :<br>- 0,406 \$ pour chacun des 2 500 premiers<br>- 0,123 \$ pour chacun des 22 500 suivants<br>- 0,044 \$ pour chacun des autres   |
|  | Lorsqu'aucune liste électorale n'est dressée et que celle qui existe déjà est révisée lors de l'élection, le montant le plus élevé entre <b>318 \$</b> et le produit de la multiplication du nombre d'électeurs :<br>- 0,243 \$ pour chacun des 2 500 premiers<br>- 0,071 \$ pour chacun des 22 500 suivants<br>- 0,025 \$ pour chacun des autres  |
|  | Lorsqu'une liste électorale est dressée, mais n'est pas révisée lors de l'élection, le montant le plus élevé entre <b>318 \$</b> et le produit de la multiplication du nombre d'électeurs :<br>- 0,243 \$ pour chacun des 2 500 premiers<br>- 0,071 \$ pour chacun des 22 500 suivants<br>- 0,025 \$ pour chacun des autres  |
|  | Lorsqu'aucune liste électorale n'est dressée et que celle qui existe déjà n'est pas révisée lors de l'élection, le montant le plus élevé entre <b>110 \$</b> (pour un maximum de deux heures) et le produit de la multiplication du nombre d'électeurs :<br>- 0,077 \$ pour chacun des 2 500 premiers<br>- 0,023 \$ pour chacun des 22 500 suivants<br>- 0,009 \$ pour chacun des autres |
| <b>Secrétaire d'élection</b>   | <b>Trois quarts</b> de celle du président d'élection   |
| <b>Adjoint au président d'élection</b>   | <b>Moitié</b> de celle du président d'élection   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Membre d'une commission de révision de la liste électorale</b>   | <b>15,75 \$ / heure</b>   |
| <b>Secrétaire d'une commission de révision de la liste électorale</b>   |   |
| <b>Agent réviseur d'une commission de révision de la liste électorale</b>   | <b>13,50 \$ / heure</b>   |
| <b>Responsable du registre ou adjoint à celui-ci qui n'est pas un fonctionnaire de la municipalité (lors de la tenue d'un référendum)</b> |   |
| <b>Secrétaire de bureau de vote</b>   |   |
| <b>Scrutateur</b>   | <b>14,06 \$ / heure</b>   |
| <b>Préposé à l'information et au maintien de l'ordre</b>  |   |
| <b>Président et membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs</b>  | <b>11,25 \$ / heure</b>   |
| <b>Trésorier des municipalités assujetties au chapitre XIII</b>   | <b>73 \$</b> pour chaque rapport de dépenses électorales d'un candidat indépendant autorisé <b>plus 1 % des dépenses électorales déclarées</b> au rapport                         |
|   | Pour le rapport de dépenses électorales d'un parti autorisé : <b>27 \$</b> par candidat du parti lors de l'élection <b>plus 1 % des dépenses électorales déclarées</b> au rapport |
|   | <b>33 \$</b> pour chaque rapport financier d'un candidat indépendant autorisé   |
|   | <b>140 \$</b> pour chaque rapport financier d'un parti autorisé   |
|   | <b>26 \$</b> pour chaque candidat indépendant autorisé  |
|   | <b>12 \$</b> pour chaque candidat d'un parti autorisé   |
|   | La rémunération globale du trésorier doit être <b>inférieure à 10 000 \$</b> .  |

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**2017-08-A3600**

**Municipalité de Montcerf-Lytton – Révision de la politique d'assurance-emploi**

CONSIDÉRANT QUE la MRC. Vallée de-la-Gatineau n'est plus considéré comme une région éloignée et qu'elle était par le passé et que les travailleurs saisonniers avaient droit à cinq semaines supplémentaires d'assurance emploi;

CONSIDÉRANT QUE les cinq semaines ne sont pas suffisantes avant le retour au travail, les semaines devraient être majorées à la hausse;

CONSIDÉRANT QUE dans notre région, il y a beaucoup d'emplois saisonniers dans le tourisme, la foresterie et la restauration, etc..

CONSIDÉRANT QUE selon l'assurance emploi, le nombre de prestataires a baissé, mais ce n'est pas une réalité;

CONSIDÉRANT QUE certains prestataires saisonniers ne peuvent recevoir de prestations jusqu'à leur retour au travail;

CONSIDÉRANT QUE selon les statistiques, notre MRC est une des plus pauvres de la province de Québec;

CONSIDÉRANT QU'une hausse des semaines de l'assurance emploi serait bénéfique pour l'ensemble de l'Outaouais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Alphée Moreau et il est résolu d'appuyer la Municipalité de Montcerf-Lytton et de demander au premier ministre Justin Trudeau de revoir la politique de l'assurance Emploi afin que nos citoyens puissent recevoir des prestations plus longtemps.

Adoptée.

**2017-08-A3601**

**Rampe de mise à l'eau au Lac Murray – Installation d'un panneau camping interdit**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, appuyé par le conseiller Alphée Moreau, et il est résolu à l'unanimité d'installer un panneau d'interdiction de camping à la rampe de mise à l'eau au Lac Murray.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**10. Varia**

**11. Maire et conseillers**

**12. Correspondance**

12.1 MRCVG – Cloche de récupération de textiles ;

12.2 Mamot – Réponse à la réduction du nombre d'élus ;

**13. Période de questions**

**14. Levée de la séance**

**2017-08-A3602      Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, appuyé par le conseiller Mario Langevin, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente séance à 19h19.

Adoptée.

---

Denis Charron  
Maire

---

Julie Cardinal  
Directrice générale